

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01547 Numéro SIREN : 405 396 672 Nom ou dénomination : AGH

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009853

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/009853**
n° de gestion : **1996B01547**
n° SIREN : **405 396 672 RCS Lyon**

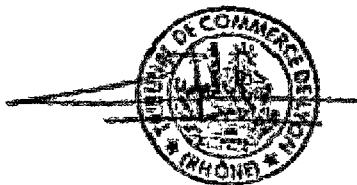
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 26/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AGH - Société à responsabilité limitée
56 cours de la Liberté 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5230781

9853

AGH SARL

56 COURS DE LA LIBERTE
69003 LYON

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 30/09/2017

Certifié conforme le 31 janvier 2018
RCS LYON 405 396 672 000 25
G. Gueney

A.G.H.

56, Cours de la Liberté - BP 3109
69397 LYON Cedex 03
Tél. 04 78 60 06 05 - Fax 04 78 95 19 60
SARL Capital 7622,45 € - Code APE 742 C
IRFET 405 396 672 000 25 RCS Lyon - gerard.agh@wanadoo.fr

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexes 2017	5
PREAMBULE	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	7
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	8
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	9
COMPTE RENDU DES TRAVAUX	10

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 450,00	1 450,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	8 129,77	7 211,09	918,68	2 586,54	- 1 668
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	304,89		304,89	304,89	
TOTAL (I)	9 884,66	8 661,09	1 223,57	2 891,43	- 1 668
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	28 210,84		28 210,84	22 090,83	6 120
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	909,41		909,41		909
. Personnel					
. Organismes sociaux	4 529,46		4 529,46	4 112,91	417
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 574,84		4 574,84	3 357,12	1 218
. Autres				3 052,35	- 3 052
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	145,75		145,75	8 288,00	- 8 142
TOTAL (II)	38 370,30		38 370,30	40 901,21	- 2 531
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	48 254,96	8 661,09	39 593,87	43 792,64	- 4 199

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622,45)	7 622,45	7 622,45	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762,25	762,25	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	728,61	728,61	
Report à nouveau	2 326,12	23 182,91	- 20 857
Résultat de l'exercice	-1 574,63	-20 856,79	19 282
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	9 864,80	11 439,43	- 1 575
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	336,11	1 728,12	- 1 392
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	0,36		
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 850,40	8 850,40	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 511,33	11 236,90	274
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	2 458,50	4 898,50	- 2 440
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 957,37	5 085,29	- 1 128
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	560,00	554,00	6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 055,00		2 055
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	29 729,07	32 353,21	- 2 624
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	39 593,87	43 792,64	- 4 199

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	69 005,67		69 005,67	56 131,74	12 874	22,94
Chiffres d'affaires Nets	69 005,67		69 005,67	56 131,74	12 874	22,94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			69 005,67	56 131,74	12 874	22,94
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			43 532,02	54 345,81	- 10 814	-19,90
Impôts, taxes et versements assimilés			1 898,00	2 136,00	- 238	-11,14
Salaires et traitements			15 300,00	6 200,00	9 100	146,77
Charges sociales			6 856,17	10 160,64	- 3 304	-32,52
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 667,86	2 109,11	- 441	-20,92
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				35,74	- 36	-100
Total des charges d'exploitation (II)			69 254,05	74 987,30	- 5 733	-7,65
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-248,38	-18 855,56	18 607	98,68
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				865,50	- 866	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				865,50	- 866	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			229,56	8,02	222	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			229,56	8,02	222	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-229,56	857,48	- 1 087	126,77
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-477,94	-17 998,08	17 520	97,34

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		281,48	- 281	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		281,48	- 281	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 096,69	2 539,87	- 1 443	-56,82
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		600,32	- 600	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 096,69	3 140,19	- 2 044	-65,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 096,69	-2 858,71	1 762	61,64
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	69 005,67	57 278,72	11 727	20,47
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	70 580,30	78 135,51	- 7 555	-9,67
RESULTAT NET	-1 574,63	-20 856,79	19 282	92,45
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 39 593,87 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 574,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/01/2018 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2017 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 9 884,66 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 450,00			1 450,00
Immobilisations corporelles	8 129,77			8 129,77
Immobilisations financières	304,89			304,89
TOTAL	9 884,66			9 884,66

Amortissements et provisions d'actif = 8 661,09 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 450,00			1 450,00
Immobilisations corporelles	5 543,23	1 667,86		7 211,09
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 993,23	1 667,86		8 661,09

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 450	1 450	0	1 an
Matériel de bureau	6 758	5 840	919	de 3 à 5 ans
Mobilier	1 371	1 371	0	8 ans
TOTAL	9 579,77	8 661,09	918,68	

Etat des créances = 38 675,19 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	304,89		304,89
Actif circulant & charges d'avance	38 370,30	38 370,30	
TOTAL	38 675,19	38 370,30	304,89

Produits à recevoir par postes du bilan = 19 318,26 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	19 318,26
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	19 318,26

Charges constatées d'avance = 145,75 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2017 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 7 622,45 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 622,45
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 622,45

Etat des dettes = 20 878,67 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	336,11	336,11		
Dettes financières diverses	0,36	0,36		
Fournisseurs	11 511,33	11 511,33		
Dettes fiscales & sociales	6 975,87	6 975,87		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 055,00	2 055,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	20 878,67	20 878,67		

Charges à payer par postes du bilan = 4 666,31 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	83,03
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 363,28
Dettes fiscales & sociales	1 165,00
Autres dettes	2 055,00
TOTAL	4 666,31

Annexes 2017 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 69 005,67 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	69 006	100,00 %
TOTAL	69 005,67	100.00 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables	21 262,00	3 189,00
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	21 262,00	3 189,00

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2017 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 19 318,26 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a établir(418100)	19 318
TOTAL	19 318,26

Charges constatées d'avance = 145,75 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(488000)	146
TOTAL	145,75

Charges à payer = 4 666,31 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus a payer(518800)	83
TOTAL	83,03

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	1 363
TOTAL	1 363,28

Dettes fiscales et sociales	Montant
Urssaf af(438601)	116
Ram(438602)	350
Cipav(438603)	139
Etat charges a payer(448600)	560
TOTAL	1 165,00

Autres dettes	Montant
Divers charges a payer(468600)	2 055
TOTAL	2 055,00

Annexes 2017 (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet CHAZALON, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AGH SARL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	39 593,87
Chiffre d'affaires hors taxes	69 005,67
Résultat net de l'exercice (perte)	-1 574,63

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- établissement du tableau de financement,

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour le CABINET CHAZALON
Fait à LYON le 13/01/2018



INGENIERIE DU BATIMENT
Assistance maîtrise d'ouvrage - Programmation - Faisabilité - Coordination de travaux - Santé et sécurité

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit le trente et un janvier, à 19 heures, les associés de la Société AGH, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation de la Gérance.

Monsieur GUERES, gérant, préside l'assemblée Générale et constate que sont présents ou représentés :

Madame	Hélène	DUBOST-GUERES	possédant 300 parts
Monsieur	Gérard	GUERES	possédant 200 parts

Soit 500 parts représentant l'intégralité des parts de la Société.

Monsieur le Gérant déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Les Associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- les reçus des lettres de convocation,
- le rapport de gestion,
- le rapport spécial,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- les comptes annuels au 30 septembre 2017.

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux Associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

40

Puis il est rappelé que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2017, et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, intervenues au cours du même exercice,
- Approbation de ces comptes et quitus à la Gérance de sa gestion,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions spéciales,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Il est donné lecture du rapport de gestion.

Après un échange de vues, et personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la Gérance de l'accomplissement des formalités de toute nature préalables à sa réunion et de la mise à la disposition ou de l'envoi aux associés de l'ensemble des documents prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et examiné les comptes de l'exercice, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne au gérant quitus de sa gestion.

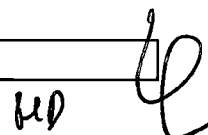
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 1 574.63 €, en report à nouveau.

Il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Cette résolution ne peut être adoptée car tous les associés sont concernés.

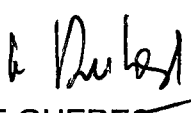
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la gérance, ou au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour faire tous dépôts, publications, déclarations et inscriptions prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la Gérance et les Associés présents.


Hélène DUBOST-GUERES


Gérard GUERES

certifié conforme le 31 janvier 2018


AGH

56 cours de la Liberté - BP 3109

69397 LYON CEDEX 03

tél : 04 78 60 06 05 - 06 08 54 12 52

SIRET : 405 396 672 000 25 - RCS LYON

Code APE 742 C - Code NAF 7112 B

Numéro TVA Intracommunautaire

FR 51 4 53 96 672

E-mail : gerard.gueres@agh-lyon.fr

GUERES Gérard - Gérant

11 